

ARRÊTÉ n° 2021 - 94
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur
rentrée universitaire 2021-2022

La Présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-3 et D. 612-1-13 ;

ARRÊTE

Article 1 : La composition de la commission d'examen des vœux « Parcoursup » pour l'année 2021-2022, **portail 4, Géographie-aménagement et Histoire**, est arrêtée comme suit :

En qualité de Président de la commission :

Jacques DÉFOSSÉ : Responsable du portail 4, mention Géographie

En qualité de membres de la commission :

Annette GIROS : mention Histoire

Nathalie MATHIAN : mention Histoire de l'Art

David GARIBAY : Directrice de l'UFR ASSP, pour la mention Anthropologie

Monica MARTINAT : Directrice du programme MINERVE

Article 2 : La directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site intranet.

Fait à Lyon, le13/04/2021

La Présidente de l'université Lumière Lyon2

Nathalie DOMPNIER



Pour la Présidente
Par délégation
Directrice Générale des Services

Irène GAZEL